

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 17/232

Le Conseil d'administration du FMI achève la première revue de l'accord FEC et de l'accord élargi en faveur de la Côte d'Ivoire et approuve un décaissement de 133,8 millions de dollars

Le 20 juin 2017

- Les perspectives économiques du pays demeurent solides, avec une projection de croissance d'environ 7 % en 2017-19.
- L'achèvement de la première revue ouvre la voie au décaissement de 134 millions de dollars.
- Les programmes appuyés par la FEC et le MEDC visent à accompagner les efforts déployés par les autorités pour assurer la viabilité de la balance des paiements, promouvoir une croissance inclusive et combattre la pauvreté.

Le 19 juin 2017, le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a achevé la première revue du programme économique de la Côte d'Ivoire appuyé par des accords triennaux au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) [\[1\]](#) et du mécanisme élargi de crédit (MEDC) [\[2\]](#). Le Conseil d'administration a en outre approuvé une augmentation du niveau d'accès dans le cadre des deux accords de 162,60 millions de DTS (soit environ 224,8 millions de dollars ou 25 % de la quote-part du pays). La décision du Conseil d'administration porte l'accès total au titre des deux programmes à 650,40 millions de DTS (soit environ 899,2 millions de dollars ou 100 % de la quote-part).

L'achèvement de la revue ouvre la voie au décaissement immédiat de 96,786 millions de DTS (soit environ 133,8 millions de dollars), dont 27,10 millions de DTS (soit environ 37,5 millions de dollars) suite à l'augmentation du niveau d'accès. Ce montant porte le total des décaissements au titre des accords à 166,472 millions de DTS (soit environ 230,1 millions de dollars).

Les accords triennaux en faveur de la Côte d'Ivoire d'un montant de 487,8 millions de DTS (soit environ 674,4 millions de dollars au moment de l'approbation, et l'équivalent de 75 % de la quote-part de la Côte d'Ivoire au FMI) ont été approuvés par le Conseil d'administration du FMI le 12 décembre 2016 (voir [Communiqué de presse No. 16/554](#)) pour accompagner les efforts consentis par les autorités pour parvenir à une situation de balance des paiements viable, promouvoir une croissance inclusive, combattre la pauvreté, catalyser les financements publics et privés, et renforcer la résilience face aux chocs économiques futurs.

Au terme des délibérations du Conseil d'administration, M. Furusawa, Président par intérim et Directeur général adjoint, a fait la déclaration suivante :

«Les résultats enregistrés par la Côte d'Ivoire dans le cadre de son programme appuyé par le FMI ont été satisfaisants. Le pays a été touché par un considérable choc des termes de l'échange et a connu des tensions sociales en début d'année. Cependant, ses perspectives économiques demeurent solides, avec une projection de croissance d'environ 7 % en 2017-19.

«Les autorités ont relevé ces défis de manière appropriée en diminuant les prix du cacao garantis aux producteurs et en adoptant des mesures d'ajustement budgétaire visant à limiter le déficit à 4,5 % du PIB en 2017. Elles ont également réaffirmé leur engagement à faire converger le déficit budgétaire vers la norme de l'UEMOA de 3 % du PIB d'ici 2019. L'assainissement budgétaire s'appuiera sur la mise en œuvre de nouvelles mesures de mobilisation des recettes à compter de 2018 et sur la maîtrise des dépenses courantes tout en protégeant les dépenses en faveur des pauvres.

«Les autorités ont entrepris d'améliorer la gestion des finances publiques et de renforcer les opérations de gestion de la dette avec l'assistance technique du FMI. Pour accompagner le rééquilibrage budgétaire, elles devront corriger les vulnérabilités dans les secteurs énergétique et financier. Elles devront également accélérer les réformes structurelles pour contribuer à améliorer le climat des affaires et entretenir une croissance robuste et inclusive.»

Côte d'Ivoire : principaux indicateurs économiques, 2015–20

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
		Est.	Projections			
	(variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)					
Revenu national						
PIB à prix constants	8,9	7,7	7,1	7,2	7,1	6,7

Déflateur du PIB	1,8	1,4	2,4	1,7	1,8	1,9
------------------	-----	-----	-----	-----	-----	-----

Indice des prix à la consommation (moyenne annuelle)	1,2	0,7	2,0	2,0	2,0	2,0
--	-----	-----	-----	-----	-----	-----

Secteur extérieur

Exportations de biens, f.à.b. à prix courants	8,2	-9,1	4,6	7,9	9,4	10,9
---	-----	------	-----	-----	-----	------

Importations de biens, f.à.b. à prix courants	12,6	-14,0	16,9	4,6	9,5	10,5
---	------	-------	------	-----	-----	------

Opérations de l'administration centrale

Total des recettes et dons	18,9	6,6	10,2	11,3	11,1	10,2
----------------------------	------	-----	------	------	------	------

Total des dépenses	21,8	12,2	12,8	7,3	7,5	9,8
--------------------	------	------	------	-----	-----	-----

Monnaie et crédit

Monnaie et quasi-monnaie (M2)	18,8	12,1	12,9	12,3	12,4	11,2
-------------------------------	------	------	------	------	------	------

Crédit à l'économie	29,6	15,4	15,3	14,6	14,2	12,9
---------------------	------	------	------	------	------	------

(pourcentage du PIB sauf indication contraire)

Opérations de l'administration centrale

Total des recettes et dons	20,2	19,8	19,8	20,2	20,6	20,9
----------------------------	------	------	------	------	------	------

Total des recettes	18,8	18,4	18,4	18,7	19,0	19,3
--------------------	------	------	------	------	------	------

Total des dépenses	23,1	23,7	24,4	24,0	23,6	23,9
--------------------	------	------	------	------	------	------

Solde global, dons inclus, base ordonnancements	-2,9	-4,0	-4,5	-3,7	-3,0	-3,0
---	------	------	------	------	------	------

Investissement brut	18,2	19,6	20,2	21,3	22,4	23,8
---------------------	------	------	------	------	------	------

Administration centrale	7,9	8,3	8,8	9,1	9,3	9,7
-------------------------	-----	-----	-----	-----	-----	-----

Hors administrations	10,3	11,4	11,4	12,2	13,1	14,2
----------------------	------	------	------	------	------	------

Investissement brut	21,7	22,3	19,7	21,4	22,5	24,1
---------------------	------	------	------	------	------	------

Administration centrale	2,9	2,2	2,1	3,1	3,8	4,3
-------------------------	-----	-----	-----	-----	-----	-----

Hors administrations	18,7	20,1	17,6	18,3	18,7	19,8
----------------------	------	------	------	------	------	------

Solde extérieur

Solde des transactions courantes	-0,6	-1,1	-3,8	-3,0	-3,0	-2,7
----------------------------------	------	------	------	------	------	------

Solde global	0,0	-1,1	0,2	-0,2	0,4	0,6
--------------	-----	------	-----	------	-----	-----

Dettes du secteur public

Dettes de l'administration centrale, brute	47,8	48,5	48,7	47,4	46,4	44,5
--	------	------	------	------	------	------

Dette de l'administration centrale (hors C2D)	40,5	42,5	43,9	43,7	43,6	42,5
Dette extérieure	29,8	28,6	31,6	31,2	31,0	29,9
Dette extérieure (hors C2D)	22,5	22,6	26,8	27,5	28,2	27,9
Pour mémoire :						
PIB nominal (milliards de FCFA)	19.363	21.146	23.198	25.308	27.596	30.019
Taux de pauvreté (pourcentage)	46,3

Sources : autorités ivoiriennes et estimations et projections des services du FMI.

[1] La FEC est un mécanisme de prêt qui apporte un accompagnement soutenu à moyen ou à long terme sous la forme d'un programme dans le cas de problèmes persistants de balance des paiements

[2] Le MEDC a été créé pour apporter un concours aux pays i) qui sont aux prises avec de graves déséquilibres de balance des paiements à cause d'obstacles structurels ou ii) qui affichent une croissance lente et une position de balance des paiements intrinsèquement fragile.

Département de la communication du FMI

RELATIONS AVEC LES MÉDIAS

ATTACHÉ DE PRESSE: LUCIE MBOTO FOU DA

TÉLÉPHONE : +1 202 623-7100

COURRIEL : MEDIA@IMF.ORG